

A&M AUTO
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : ZA VIA EUROPE, Lieudit la Condamine, 34350 VENDRES
934 668 484 RCS BEZIERS

ACTE CONSTATANT LES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 03/03/2026

L'an deux mille-vingt-six,
Le deux mars,

Les soussignés :

- Madame Marine HOVHANNISYAN, propriétaire de 80 actions ;
- Monsieur Avak PILOIAN, propriétaire de 20 actions ;

Soit deux associés, détenant ensemble 100 actions, soit la totalité des actions émises par la Société A&M AUTO désignée en tête des présentes (la « Société »),

Ont pris, conformément aux stipulations des statuts, les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Modification de l'adresse du siège social sans que cela constitue un transfert de siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés, décident de procéder, à compter de ce jour, à la modification de l'adresse du siège social, sans que cela constitue un transfert de siège, et ce compte tenu du caractère incomplet de l'adresse.

En effet, l'adresse indiquée actuellement dans les statuts et sur le Kbis de la Société est « ZA VIA EUROPE, Lieudit la Condamine, 34350 VENDRES ». Cependant, suite à la communication par la commune de Vendres d'un certificat d'adressage, l'adresse précise est désormais « 5, Chemin rural n°8 du Grand Hôpital, 34350 VENDRES ».

Les associés décident procéder à cette correction.

Paraphe Paraphe


DEUXIEME DECISION

Comme conséquence de la décision précédente, les associés décident de procéder à la correction de l'article 5 des statuts, désormais rédigé comme suit :

« **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé à 5, Chemin rural n°8 du Grand Hôpital, 34350 VENDRES »

Le reste sans changement

TROISIEME DECISION

Les associés donnent tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des décisions qui précèdent.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Madame Marine HOVHANNISYAN

03/03/2026

Signé par :

D6862EB2AD454A8...

Monsieur Avak POLOIAN

03/03/2026

Signé par :

331FD5167B5E423...